

# Municipalité de Saint-Anicet



## AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ**, par la soussignée, secrétaire-trésorière adjointe, de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal, **lundi le 5 octobre 2020 à 19h00**, à la salle du conseil, au 333, avenue Jules-Léger, à Saint-Anicet.

Au cours de cette session, le Conseil doit statuer sur les demandes suivantes :

---

***Nature et effets : DM-08-2020***

La demande de dérogation mineure consiste à régulariser l'implantation de la maison qui empiète dans la rive et ce selon le plan de localisation préparé par Jean-Claude Fontaine, arpenteur-géomètre sous la minute 9169.

***Identification des sites concernés : Immeuble situé au 248, 148<sup>e</sup> avenue***

---

***Nature et effets : DM-09-2020***

La demande consiste de permettre la construction d'une galerie située à 0.45 mètre du champ d'épuration au lieu de 3 mètres.

***Identification des sites concernés : Immeuble situé au 306, 146<sup>e</sup> avenue***

---

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à ces demandes lors de la séance ordinaire du conseil ou pourra transmettre ses commentaires ou questions par écrit relativement à ces demandes de dérogations mineures jusqu'au 2 octobre 2020 à 16 h de la manière suivante :

- Par la poste au 335, avenue Jules-Léger, Saint-Anicet (Québec) J0S 1M0
- Par courriel à l'adresse : [dg@stanicet.com](mailto:dg@stanicet.com)

Donnée à Saint-Anicet, ce 15 septembre 2020.

Denis Lévesque  
Directeur général

---